



Pour que les femmes et les hommes vivent de la terre durablement

Rapport d'activité 2024

Sommaire

3 Édito

4 Une ONG professionnelle et militante

6 8 temps forts de l'année

8 Transitions agroécologiques

10 Élevage et santé animale

12 Filières agricoles durables et équitables

14 Crises et actions de post-urgence

16 Égalité des chances

18 Nos actions de plaidoyer

19 Vie associative

20 Les élus et les instances de gouvernance

21 Les équipes techniques internationales

22 Le réseau professionnel d'AVSF

23 Partenariats financiers 2024

24 Rapport financier 2024



+ DE 550 000
PERSONNES SOUTENUES
soit plus de
90 000 familles rurales



89 PROJETS
DE DÉVELOPPEMENT

Édito

Face aux attaques contre la solidarité, conserver notre constance et détermination

Dès son arrivée à la Maison Blanche en janvier 2025, Donald Trump ordonne la suspension des programmes d'aide des États-Unis et lance le démantèlement de l'agence USAID. En ce début d'année 2025, les partis de l'extrême droite française organisent alors une campagne violente et mensongère contre l'Aide publique au développement. Cela fait suite à une première vague de coupes drastiques des budgets de l'APD des grands pays donateurs, dont la France, qui nous affecte déjà. Cette attaque en règle de l'APD est une offensive contre les valeurs humanistes de liberté, d'égalité et de fraternité, contre les luttes pour les droits humains, l'égalité économique, sociale, de genre, contre les tentatives de gestion plus durable des biens communs, contre les efforts d'adaptation et d'atténuation du changement climatique, contre la redistribution des richesses et la solidarité entre les peuples, contre les ONG. Tout cela affecte les populations les plus vulnérables, en particulier paysannes, et la stabilité du monde.

Face à ces attaques, nous conservons notre constance et détermination. Nos équipes appuyées par nos élus et

bénévoles ont mis en œuvre en 2024 plus de 85 projets en soutien à plus de 400 organisations paysannes et ONG locales dans 22 pays. Avec nos partenaires, elles ont poursuivi leur plaidoyer pour la défense des droits des populations paysannes, pour l'amélioration de leurs conditions de vie et leur participation à la transition écologique et à la souveraineté alimentaire de leurs territoires, pour la protection des ressources de la planète.

Nos combats restent pertinents et la solidarité internationale doit plus que jamais vivre ! Dans cette optique, notre Vision « AVSF 2030 » que nous finissons d'élaborer en 2025 fixera les orientations pour renforcer encore notre légitimité, notre gouvernance, notre capacité à agir et notre pérennité.



Barbara Dufour
Présidente



Christophe Chauveau
Directeur général



22 PAYS
DE COOPÉRATION



478 ORGANISATIONS
PAYSANNES
PARTENAIRES



83 %
DES DÉPENSES
affectées aux projets
sur un budget
de 19 M€



73 PARTENAIRES
de co-exécution
des projets



295 PROFESSIONNELS,
dont 87 % issus
des pays
de coopération

Une ONG professionnelle et militante

Depuis plus de 45 ans, Agronomes & Vétérinaires Sans Frontières milite et agit au Sud pour des agricultures paysannes et agroécologiques ambitieuses, en capacité de contribuer de manière durable à la sécurité alimentaire des villes et des campagnes, de réduire les inégalités et la pauvreté et favoriser l'émancipation économique et sociale des hommes, des femmes et des jeunes du monde rural et de leurs organisations.

Association de solidarité internationale et reconnue d'utilité publique, AVSF mobilise les compétences de professionnels de l'agriculture, de l'élevage et de la santé animale. L'ONG apporte aux communautés et organisations paysannes conseils techniques, soutiens financiers et formations, tout en valorisant les savoirs paysans traditionnels, pour améliorer leurs conditions de vie, gérer durablement les ressources naturelles et participer au développement socio-économique de leurs territoires.

Consultez la charte d'AVSF sur avsf.org



ZOOM SUR 3 NOUVEAUX PROJETS

Retrouvez tous
les projets d'AVSF
sur avsf.org

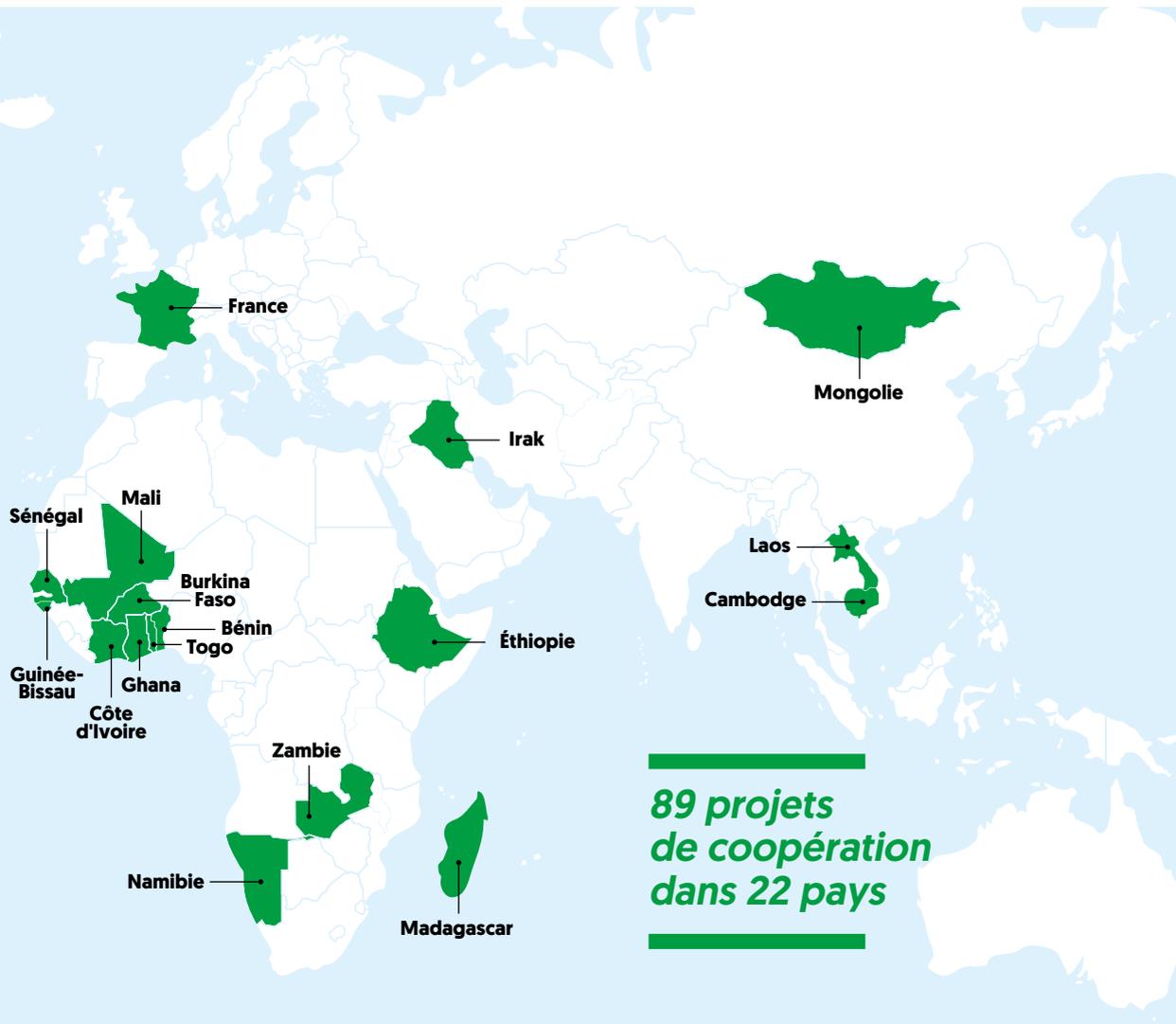
Équateur

Innovations agroécologiques sur les territoires quichuas

Améliorer les conditions de vie et la sécurité alimentaire de 400 familles indigènes quichuas, dans 7 paroisses d'Imbabura et de Pichincha. Les femmes et les jeunes principalement renforcent leurs compétences en production, post-récolte et commercialisation de produits agroécologiques, tout en préservant le patrimoine culturel local.

Partenaires : Gouvernements Autonomes de Pichincha [Chef de file] et Imbabura, MAG et la Fédération des organisations paysannes de Cayambe UNOPAC

Financement : Fonds de contrepartie Équateur-Italie



**89 projets
de coopération
dans 22 pays**

Afrique de l'Ouest

Programme Équité III

Renforcer la professionnalisation et les capacités d'investissement dans la transition agroécologique des coopératives et organisations de producteurs de commerce équitable. Le projet appuie au total plus de 30 000 producteurs-ices dans les filières cacao, karité, anacarde, fruits et artisanat au sein de 4 pays (Côte d'Ivoire, Ghana, Togo, Bénin).

Partenaires : Commerce Équitable France, 40 organisations de producteurs, plateformes nationales de commerce équitable, labels WFTO, FTI, ESR et SPP

Financement : AFD, FFEM

Mongolie

Les produits laitiers, leviers de l'égalité de genre dans l'élevage nomade

Développer une filière laitière de qualité et durable, portée par des collectifs de jeunes éleveuses nomades de la Fédération des éleveurs de l'Arkhangai (390 familles).

Partenaires : Fédération des éleveurs de l'Arkhangai
Financement : Fondation M'Demain

8 temps forts de l'année

Juin - 2^e édition du Prix Benoît Maria pour l'agroécologie paysanne



Plus de 50 organisations paysannes d'Amérique latine et d'Afrique candidotent à cette édition afin de mettre en lumière leurs

initiatives agroécologiques : innovations techniques, mise en place de services, structuration de filières commerciales ou développement de nouveaux systèmes alimentaires. Un jury international se charge d'évaluer ces projets et récompense 3 lauréats en octobre. Le 1^{er} prix est décerné à l'organisation péruvienne Chackramanta et ses 40 productrices qui commercialisent leurs produits certifiés par un système de garantie participative, sur un marché paysan au cœur de la ville d'Abancay. Les 2^e et 3^e prix sont respectivement attribués à des organisations du Bénin et d'Équateur. Une reconnaissance essentielle en faveur d'une agriculture durable et solidaire !

Juillet - Journée technique : réduire les pesticides et les produits vétérinaires de synthèse



En France, au cœur de la Cité du développement durable à Nogent-sur-Marne, plus de 120 experts en agriculture, santé animale et santé humaine de différents pays, réunis par AVSF, témoignent et échangent sur leurs expériences à travers le monde pour réduire l'usage de ces produits, dont certains très nocifs. Après un état des lieux des impacts néfastes, la journée permet d'identifier des solutions alternatives concrètes et leurs conditions d'application, afin de mettre en lumière des pratiques plus durables et respectueuses de la santé et de l'environnement.

Août - Alliance AVSF-Gret : un service mutualisé de sécurité



AVSF et Gret franchissent une nouvelle étape dans leur alliance avec la création de leur tout premier service mutualisé dédié à la sécurité.

Objectif : renforcer l'efficacité et l'efficacité des dispositifs et procédures de sécurité, conçus pour prévenir et gérer les risques auxquels sont exposés leurs équipes et partenaires de leurs pays de coopération. Cette initiative est d'autant plus essentielle que plus de la moitié de ces pays font face à des risques sécuritaires majeurs. En unissant leurs forces, AVSF et Gret réaffirment leur engagement à assurer des conditions de travail sûres pour leurs collaborateurs et partenaires sur le terrain.

Lire l'entretien de Thomas Jadas, Responsable sécurité adjoint p. 15

Septembre - Mobilisation contre la coupe budgétaire de l'Aide publique au développement



Le projet français de loi de finances 2025 prévoit une réduction drastique du budget de l'Aide publique au développement. Si ce recul s'observe dans plusieurs pays européens, le financement français des initiatives associatives et de l'aide humanitaire chute de 40 % par rapport au budget voté en 2024. Aux côtés des 180 associations membres de Coordination Sud, AVSF se mobilise contre cette décision politique inacceptable, qui trahit les engagements de la France et met en péril les populations les plus vulnérables. Dans un contexte marqué par la multiplication des crises climatiques, sécuritaires et politiques à travers le monde, ce combat est plus essentiel que jamais !

Septembre - Atelier international : comment accompagner la transition agroécologique ?



Au Togo, les participants de cet événement partagent leurs expériences et méthodes pour une participation effective des paysans et paysannes dans la lutte contre la dégradation des sols, l'adaptation aux changements climatiques et l'acquisition de revenus décents. À cette occasion, des solutions concrètes sont mises en débats, telles que les unités pastorales dans la gestion concertée des ressources au Sénégal, des fermes écoles paysannes sur la sélection massale de géniteurs caprins performants à Madagascar ou des formations de "pair à pair" entre paysans et paysannes sur l'usage de cultures fourragères pour l'alimentation du bétail en Ethiopie.





Remise du prix Benoît Maria à l'Académie du climat à Paris

Septembre - **Table ronde autour de la santé animale et des transitions agroécologiques**



Quels systèmes de prise en charge de la santé animale pour le développement local de l'agroécologie ?

Tel est le thème de cet échange à Chamboeuf dans la Loire, visant à mettre en perspective des expériences au Nord et au Sud. Pour cela, des experts vétérinaires et des élus d'AVSF dialoguent avec la Fédération des éleveurs et des vétérinaires en convention (FEVEC) et les Amis du Treuil, un collectif de citoyens. Ce partage d'expérience enrichit les approches des systèmes collectifs, solidaires et contractuels de prise en charge de la santé animale au niveau local pour contribuer à la transition agroécologique dans le monde.

Novembre - **Repenser le soutien au pastoralisme du XXI^e siècle**



Au Sénégal, AVSF et le Cirad réunissent un large panel d'acteurs pour échanger sur l'avenir du pastoralisme, confronté à la pression humaine et aux effets du changement climatique.

Parmi eux, des experts d'AVSF, de VSF-International, des leaders d'organisations d'éleveurs du Sahel et de Mongolie, des représentants ministériels, des organisations régionales (CEDEAO), ainsi que des partenaires financiers et institutionnels du Sénégal, du Togo, du Mali et de Mongolie (AFD, FAO). Ce rassemblement vise à définir des priorités techniques et à renforcer le dialogue politique pour soutenir cette activité essentielle pour les populations et les économies nationales dans des zones géographiques difficiles. Une étape clé dans la préparation de l'Année internationale des parcours et des pasteurs en 2026.

Novembre - **"Comment nourrir 10 milliards d'humains sans détruire la planète ?"**



À l'occasion du 40^e anniversaire du Cirad, AVSF participe à Paris à une conférence organisée en partenariat avec le journal

français *Le Monde* pour répondre à cette question brûlante. L'occasion d'y présenter des initiatives d'organisations paysannes d'Amérique latine, soutenues par AVSF, comme la certification participative de produits agroécologiques et leur commercialisation sur des marchés paysans urbains et des circuits courts. Les impacts positifs mesurés sur le terrain nous amènent à repenser nos modèles agricoles et nos modes de consommation, sans pour autant détruire l'environnement, ni augmenter les coûts de l'alimentation.

Transitions agroécologiques

Nourrir le monde, sans détruire la planète : voilà l'ambition des transitions agroécologiques prônées par AVSF. Ces dynamiques complexes et systémiques exigent de coordonner ces transitions à plusieurs échelles avec l'ensemble des acteurs concernés.

Pour bâtir les transitions agroécologiques, AVSF défend en priorité le droit des organisations paysannes à accéder aux ressources naturelles essentielles telles que l'eau, la terre ou les pâturages, ainsi qu'aux services agricoles. Ces services incluent ceux en amont de la production, comme le crédit, les semences et les intrants organiques, et en aval, tels que la transformation, les certifications et l'accès à des marchés rémunérateurs.

Face aux défis des changements climatiques, des risques sanitaires et de l'érosion de la biodiversité, AVSF forme les organisations paysannes aux pratiques agroécologiques, en s'appuyant sur les savoirs paysans enrichis des dernières avancées scientifiques. Ces pratiques concernent tant des associations ou rotations de cultures ou l'agroforesterie que des alternatives aux pesticides de synthèse et produits vétérinaires dangereux pour la santé des écosystèmes, des animaux et des humains.

Depuis plusieurs années, un groupe de travail au sein d'AVSF explore d'ailleurs ces alternatives et les transmet aux techniciens et organisations paysannes. Après la publication en 2021 du Guide de formation *L'agroécologie pour sortir des pesticides*, d'une note politique en 2024 *Réduire l'usage des pesticides et des produits vétérinaires* (toutes les publications sont disponibles sur avsf.org), ce groupe a organisé le 4 juillet 2024 une journée technique sur ce

thème (lire p. 6) : de riches échanges entre acteurs du Nord et du Sud, dont l'intégralité des présentations des intervenants sont accessibles sur notre site internet. Ce travail de recherche et de diffusion se poursuivra dans les années à venir.

Pour amplifier et passer à l'échelle ces transitions agroécologiques, il est nécessaire de mobiliser les organisations paysannes mais aussi la société civile, les consommateurs, les acteurs publics et privés au niveau local, national et international. Pour cela, AVSF mène des actions de plaidoyer avec ses partenaires à différentes échelles, en France et dans les pays de coopération (lire p. 18).

Mesurer l'impact de l'agroécologie

En 2024, AVSF a fait réaliser une évaluation externe sur les effets de sa coopération : sur la période 2023-2024, 23 projets ont ainsi été analysés. Elle permet notamment de mesurer les changements survenus au sein des populations paysannes accompagnées grâce à l'agroécologie.

Dans 10 projets menés par AVSF, 11 564 producteurs et productrices ont adopté de nouvelles pratiques agroécologiques, soit une augmentation de 45 % par rapport à ceux qui les appliquaient déjà au démarrage des projets. Ces pratiques concernent notamment la fertilisation organique, les associations et rotations de cultures ou encore l'agroforesterie. Cette augmentation notable illustre l'engouement des paysans et paysannes pour les transitions agroécologiques.

Sur les 23 projets, l'adoption de ces pratiques s'est traduite par une meilleure protection des ressources naturelles sur plus de 23 000 hectares : amélioration de la fertilité des sols, de la couverture arborée, de l'agrobiodiversité.

Parallèlement en 2023, 22 849 producteurs et productrices ont respecté le cahier des charges de l'agriculture biologique, soit 35 732 hectares certifiés. Ces surfaces sont plus résilientes face aux changements climatiques et protègent mieux la biodiversité.

Enfin, les projets d'AVSF ont permis d'accroître les rendements de façon significative : une hausse moyenne de 60 %, atteignant jusqu'à + 89 % selon les productions entre 2019 et 2023. Cette croissance démontre que les bénéfices écologiques de ces pratiques agricoles ne font aucune concession sur les performances des exploitations, permettant aux familles paysannes de mieux se nourrir et d'augmenter leur revenu.

Bien que les données soient partielles, ces chiffres démontrent sans ambiguïté l'impact positif des projets d'AVSF sur les écosystèmes et la vie des paysans. Ce constat encourageant nous incite au changement d'échelle des transitions agroécologiques et confirme la pertinence de la mission d'AVSF pour la défense d'agricultures paysannes agroécologiques robustes et performantes à travers le monde.

PUBLICATION



Semer la coexistence, des clôtures biologiques pour une meilleure cohabitation de l'homme et de l'éléphant au sein des communautés bordant le parc national de Kafue en Zambie, Katia Roesch, Action innovante, AVSF, 2024

À télécharger sur avsf.org



Des paysannes guatémaltèques lors d'une visite de parcelle.

Nouveau projet

Colombie

Soutenir la réforme agraire et l'agriculture paysanne agroécologique

Renforcer le système colombien de formation, de conseil et d'innovation en matière agricole, en mettant l'accent sur la transition agroécologique. Renforcer l'associativité et le travail coopératif rural avec des instruments de politique publique pertinents et adaptés. Soutenir directement 4 organisations paysannes et indigènes dans la mise en œuvre de la politique

nationale d'agroécologie (école de formation des jeunes, commercialisation groupée de produits agroécologiques, conservation de semences natives). Soutenir le Mouvement agroécologique colombien et promouvoir l'articulation, la visibilité et la participation multi-acteurs pour la construction de politiques publiques en faveur de l'agroécologie.

Partenaires : Ministère de l'Agriculture, organisations paysannes concernées (ASOANEI, ASPROCIG, ASPROAL, Resguardo Indígena Cañamomo – Lomapieta), Movimiento agroecológico colombiano (MAC), FranceAgriMer, MASA France

Financement : MEAE / Fonds Équipe France

Élevage et santé animale

AVSF défend et promeut l'élevage paysan, comme levier de sécurité alimentaire et d'autonomie économique pour les familles paysannes. Notre action s'inscrit dans l'application concrète de l'approche One Health.

Première ONG française à détenir la compétence vétérinaire, AVSF déploie ses activités selon 3 axes techniques complémentaires.

Améliorer des pratiques d'élevage paysan performant et durable

Que ce soit dans des systèmes de petit élevage, d'élevage à l'herbe ou en bâtiments, les professionnels d'AVSF travaillent avec les éleveurs pour améliorer la conduite d'élevage et les pratiques associées : alimentation, habitat, reproduction, biosécurité des élevages, etc. Les pratiques agroécologiques s'intègrent pleinement dans cette démarche : gestion durable des pâturages, systèmes agro-sylvo-forestiers, production de fourrages locaux, valorisation des résidus de culture, etc. Ces actions permettent d'accroître de manière durable la production animale, assurent la sécurité alimentaire des familles paysannes et augmentent leur revenu.

En Mongolie par exemple, grâce au nouveau projet WIFI, l'amélioration de la qualité de la production animale permet de valoriser des produits carnés sur des marchés rémunérateurs et de maîtriser la taille des troupeaux, dans un souci de gestion durable des pâturages. En même temps, le projet relie directement éleveurs des steppes et consommateurs urbains.

Par ailleurs, l'accompagnement de long terme d'AVSF a permis à 3 coopératives mongoles productrices de fibre cachemire de signer un accord commercial de 3 ans avec une entreprise du secteur du luxe. Au cœur du contrat, la fourniture d'une matière première de haute qualité et la rémunération juste des éleveurs pastoraux, associés à la protection des pâturages fragiles.

Fondé sur la mobilité saisonnière des troupeaux, l'élevage pastoral couvre près d'un tiers des terres émergées. Ce système, économe en intrants et peu polluant, est par définition agroécologique, même s'il éveille de nombreux conflits d'usage (lire p. 18).

Pour préciser les recommandations politiques des populations concernées et les modalités d'accompagnement, AVSF a organisé un atelier interne, réunissant ses experts techniques et des organisations d'éleveurs, ponctué d'un échange inédit entre éleveurs du Sénégal et de Mongolie. Enfin, AVSF a co-organisé un colloque international sur l'agropastoralisme. Une préparation anticipée de l'Année internationale des parcours et des pasteurs, qui se profile en 2026.

Renforcer la santé animale de proximité

Les communautés d'éleveurs sont souvent éloignées des services de santé animale. Pour remédier à cet isolement, AVSF forme et structure des auxiliaires communautaires de santé animale (ACSA) : choisis au sein de leur communauté, ils prodiguent des soins vétérinaires élémentaires mais fondamentaux.

Pour étendre ce type de dispositif, l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA) et Vétérinaires Sans Frontières International (VSFI), dont AVSF est membre fondateur, ont travaillé durant 2 ans à l'élaboration de guides et recommandations aux États, gouvernements

et acteurs compétents pour former des ACSA et les déployer sur leur territoire. Une reconnaissance de bonne augure, qui permettra de compléter les services vétérinaires publics et privés déjà existants.

À travers ses projets, AVSF participe parallèlement au renforcement des services vétérinaires centraux et décentralisés dans les pays où ils font défaut, pour réduire les risques des maladies animales et des zoonoses.

Appliquer concrètement l'approche One Seule Santé

Toutes ces actions s'inscrivent dans la démarche One Health, qui considère la santé animale, humaine et environnementale interdépendante.

À ce titre, AVSF a organisé le 4 juillet une journée technique consacrée à la réduction et aux alternatives aux pesticides et médicaments vétérinaires de synthèse (lire p. 6). La journée abordait notamment l'usage intensif de médicaments vétérinaires, nuisible à la santé des éco-systèmes et favorisant l'antibiorésistance, dont les répercussions sanitaires pourraient être mondiales. D'où l'importance de se doter partout dans le monde de systèmes de surveillance épidémiologique performants, déployés à plusieurs échelles. Des alternatives aux médicaments vétérinaires de synthèse sont par ailleurs testées et promues par AVSF, comme les soins ethno-vétérinaires issus des savoirs traditionnels.



Nouveau projet

Bolivie

Vers un modèle d'élevage durable innovant, résilient et zéro déforestation

Consolider les références techniques, sociales et environnementales pour un élevage sans déforestation, lié à de bonnes pratiques d'élevage et à la gestion de l'environnement, grâce à différents mécanismes de soutien aux exploitations d'élevage (innovations technologiques, financières et de formation) ; accompagner plus de 50 éleveurs dans le développement d'outils

et de procédures de contrôle nécessaires pour démontrer les progrès dans la durabilité de l'élevage forestier selon les politiques, les exigences et les conditions du marché mondial ; sensibiliser plus de 400 étudiants et 80 fonctionnaires et techniciens des municipalités et des gouvernorats de la région à l'importance de l'élevage durable dans la région du Chaco pour la conservation de la forêt et de la biodiversité.

Partenaires : organisations paysannes et d'éleveurs du Chaco, municipalités locales

Financement : Agence française de développement

PUBLICATIONS



Guide de planification et de gestion des programmes d'auxiliaires communautaires de santé animale, Vétérinaires Sans Frontières International, 2024

One Health, contribuer à la résilience des populations dans le domaine de la santé globale, AVSF, Solthis, 2024

À télécharger sur avsf.org



Vaccination de poules par un ACSA à Madagascar

Filières durables et équitables

Dans un contexte international de concurrence déloyale, permettre aux familles paysannes de percevoir des revenus décents et stables de leur travail exige la construction de filières durables, équitables et transparentes.

Dans les pays de coopération

Les filières durables et équitables prennent d'abord leur élan dans la production agroécologique ou bio d'aliments sains et nutritifs, qui les place de fait sur des marchés de qualité et plus rémunérateurs pour les producteurs. Selon leur nature, les produits agricoles suivent les filières d'export sur les marchés internationaux ou les filières courtes, destinées aux marchés locaux.

Dans les deux cas, AVSF défend une rémunération juste des producteurs et des partenariats transparents avec l'ensemble des acteurs qui composent la chaîne de valeur. Pour garantir la qualité des produits et une juste répartition des profits, AVSF travaille avec de nombreux labels de commerce équitable, les certifications biologiques ou agroécologiques (systèmes participatifs de garantie - SPG).

AVSF soutient ainsi l'insertion d'organisations paysannes sur des filières d'exportation de produits végétaux (cacao, café, épices, karité, fruits, etc.) et de fibres animales. Lancé en 2016 en Afrique de l'Ouest, le Programme Équité, mené avec Commerce Équitable France, a permis par exemple aux producteurs de cacao et d'anacarde de trouver de nouveaux débouchés sur les filières du commerce équitable et d'augmenter, dans certains cas, leur revenu de 90 % !

La 3^e phase du Programme Équité vient d'être lancée et se déploie au Togo, Bénin, Ghana et Côte d'Ivoire avec l'objectif de poursuivre l'ambition initiale : mieux

rémunérer les producteurs, en faisant du commerce équitable un levier d'accélération des transitions agroécologiques et sociales. Celles-ci se matérialisent par exemple par la diffusion de pratiques agroforestières et l'installation de bio-fabriques produisant des bio-intrants, qui augmentent la production et la résilience des exploitations. En Amérique andine, une nouvelle phase du projet Cacao Bioandino appuie également les organisations de cacaoculteurs à se positionner sur les marchés bio et commerce équitable (lire l'encadré ci-contre).

Les filières courtes concernent des productions plus alimentaires pour des marchés régionaux : tubercules, céréales, légumes et fruits, petit élevage, produits laitiers, etc. À titre d'exemple, AVSF appuie la création de marchés paysans, dans lesquels les producteurs vendent leur production agroécologique aux consommateurs urbains en vente directe à des prix justes (lire l'entretien de Nestor Valladolid ci-contre).

Au Nord

Défendre et promouvoir des filières durables et équitables en faveur d'une meilleure rémunération des paysans est un combat qui se mène aussi dans des espaces français et internationaux. À ce titre, AVSF est membre du collectif Commerce Équitable France (CEF) et participe à l'Initiative française pour un cacao durable (IFCD).

Avec ses partenaires, comme CEF et la SCOP Ethiquable, les professionnels d'AVSF ont témoigné des conditions requises pour une juste rémunération des producteurs de cacao et une filière durable sur différentes conférences et tables rondes au Salon du chocolat, à Natexpo et au Salon international de l'agriculture à Paris. AVSF transmet également son expertise via la publication de documents de capitalisation (lire l'encart ci-contre) ou des articles thématiques, comme dans la revue Grain de sel n°87 dédiée au commerce équitable.

Parmi les nombreux chantiers en cours, AVSF poursuit le déploiement de ses méthodes et outils de diagnostic et de planification des activités pour renforcer les capacités des organisations paysannes partenaires. Parallèlement, AVSF suit et analyse les évolutions réglementaires de la bio ou du nouveau règlement européen de lutte contre la déforestation importée (RDUJ) et leurs conséquences dans les pays tiers pour les organisations paysannes ; cette veille fait l'objet de notes et de webinaires à destination des coopératives affectées par ces changements, afin de s'y adapter.

Nouveau projet

Colombie, Équateur, Pérou

Du cacao fin, aromatique, biologique et équitable

Contribuer à la durabilité, traçabilité et commercialisation du cacao fin aromatique produit par les familles paysannes au sein de systèmes agroforestiers. Cette ambition s'appuie sur l'intensification de la commercialisation de cacao de qualité, bio et commerce équitable, sur les marchés internationaux et nationaux, la mise en conformité des organisations avec les nouvelles exigences du marché européen, et la contribution à des politiques sectorielles adaptées.

Partenaires : PROGRESO, APP CACAO, CESA, SWISS CONTACT, Conservation International, Réseaux d'organisations de producteurs, collectivités territoriales et institutions publiques nationales
Financement : Agence française de développement

PUBLICATIONS



Cambodge : comment accompagner les organisations paysannes vers des marchés rémunérateurs ?, Pierre Du Buit, Sophoan Min, Action innovante, AVSF, 2024

Pour un filière cacao durable et équitable, Christophe Boscher, Romain Valleur, note technique, AVSF, 2025

Nouvelles réglementations pour un cacao zéro déforestation : quels coûts et impacts pour les coopératives ?, AVSF, Commerce Équitable France, Fair Trade Advocacy Office, RICE, 2024

À télécharger sur avsf.org



AVSF ET LA FILIÈRE CACAO EN 2024



9 PAYS DE COOPÉRATION



9 PROJETS,
dont 2 projets multi pays



6 ORGANISATIONS
PROFESSIONNELLES
NATIONALES
et 1 régionale
soutenues



PRÈS DE 50 ORGANISATIONS
de producteurs
accompagnées
en direct

Les marchés paysans au Pérou



Responsable projet au Pérou, Nestor Valladolib accompagne les organisations paysannes dans la mise en place de marchés

paysans à Piura, Huancaro et Lima pour renforcer leurs circuits de vente directe et accroître leurs revenus.

Quelles sont les difficultés rencontrées par les paysans ?

Les producteurs font face à de nombreux défis. Sur le plan agricole, ils peinent à assurer une production continue de cause du changement climatique, de la disponibilité en eau ou en intrants. Sur le plan organisationnel, les faibles capacités de gouvernance compliquent la prise de décision

collective. Par ailleurs, l'accès au marché reste inéquitable : la dépendance à des intermédiaires limite leurs revenus et l'absence d'une identité commerciale forte empêche la valorisation de leurs produits. Enfin, les problèmes logistiques liés à la dispersion géographique des producteurs et aux difficultés de transport pour accéder aux centres de consommation entraînent retard et pertes dans la chaîne de valeur.

Quelles sont les actions mises en place par le projet ?

Nous avons d'abord renforcé les capacités internes des organisations partenaires grâce à des formations sur la gouvernance, la gestion et le leadership afin de faciliter la prise de décision collective et accéder à plus d'autonomie. Ensuite, nous avons promu l'adoption de pratiques agroécologiques : intrants organiques, systèmes d'irrigation optimisés, etc. D'un point de vue commercial, nous avons diversifié les canaux de vente, développé une identité de marque commune ancrée

dans les valeurs paysannes, et sensibilisé les consommateurs. Enfin, nous avons réduit les coûts logistiques par l'achat groupé d'intrants et une meilleure coordination des transports.

Quels sont les résultats ?

C'est très encourageant : plus de 250 producteurs ont été formés, à travers de nombreux ateliers qui ont permis de renforcer la gouvernance de leurs organisations et structurer des filières transparentes. Trois marques commerciales ont été créées et plus de 3 700 clients ont été fidélisés dans les trois régions. Sur le plan économique, les revenus mensuels des producteurs ont connu une nette progression, doublant dans certains cas. Enfin, la création de 17 nouveaux produits transformés et l'amélioration de la logistique ont consolidé la durabilité et la compétitivité de ces circuits courts.

Crises et actions de post-urgence

Conflits armés, instabilités politiques, narcotrafic et criminalité croissante : en 2024, plus de la moitié des pays de coopération sont désormais exposés à des risques sécuritaires graves. S'ajoutent les effets dévastateurs du réchauffement climatique et des catastrophes naturelles qui peuvent frapper tous les pays.

Des situations d'insécurité aussi diverses que persistantes

De nombreux territoires ruraux se retrouvent pris dans des conflits violents ou en pâtissent gravement. En Équateur par exemple, les producteurs de cacao se retrouvent pris au piège du narcotrafic, dans des territoires côtiers et frontaliers dominés par des gangs criminels. Au centre et au nord du Mali, les éleveurs subissent les effets dévastateurs des affrontements entre armées régulières, milices et groupes djihadistes, perturbant leurs déplacements et leur sécurité. En Haïti, plus de 85 % de Port-au-Prince est sous le contrôle des gangs, entraînant violences et extorsions sur les principales routes commerciales et l'impossibilité pour les paysans d'accéder au plus grand marché agricole du pays.

Ces crises menacent nos partenaires et nos équipes. Fortement ancrées dans ces territoires, composées à plus de 90 % de professionnels nationaux, nos équipes partagent une solidarité profonde avec les populations rurales, souvent en première ligne face à la violence. Cette connaissance fine des territoires nous permet de maintenir des services vitaux pour ces populations.

Chaque fois que la prise de risque est jugée acceptable et tant que l'accès aux communautés reste possible, AVSF fait le choix de poursuivre ses actions. Ces défis exigent d'ajuster les modalités d'accompagnement et de suivi, qui nous ont permis de maintenir notre coopération avec toutes les organisations paysannes en 2024.

Renforcer la résilience des populations

Au-delà des crises sécuritaires, des événements climatiques extrêmes mettent en danger les populations rurales, comme les cyclones ou un dzud, cette vague de froid qui a durement frappé en 2024 les éleveurs en Mongolie. Dans toutes ces crises, les objectifs de nos actions restent de **préserver et restaurer au plus vite les capacités de production des populations paysannes, tout en soutenant leurs besoins économiques essentiels.**

Nous œuvrons également à renforcer la résilience des territoires et des organisations avant et après les crises. L'une des clefs est de **soutenir les économies agricoles rurales** dynamiques, génératrices de revenus et d'emplois, en appuyant des services essentiels. Ces économies offrent d'ailleurs des alternatives pour les jeunes, parfois tentés par la criminalité, le narcotrafic ou l'action armée.

Enfin, au cœur de chaque crise sécuritaire, **nous soutenons les acteurs locaux qui défendent les droits des populations paysannes** et maintiennent des espaces de gouvernance et de dialogue entre toutes les parties prenantes.



Un service sécurité mutualisé dans l'Alliance AVSF-Gret

Lancé en août 2024, ce service mutualisé permet aux deux organisations d'être plus réactives et mieux préparées aux risques, avec des dispositifs de veille, de formation des équipes et de réponses rapides en cas d'incident sécuritaire. Responsable sécurité adjoint, Thomas Jadas travaille en étroite collaboration avec son homologue du Gret pour assurer la sécurité des équipes depuis la France.



Famille paysanne impactée par une catastrophe naturelle en Haïti



**4,8
MILLIONS €**

C'est le montant investi en 2024 dans 4 des pays parmi les plus dangereux : Mali, Burkina, Haïti et Équateur.



Quel est le rôle du service sécurité ?

Le rôle du service sécurité au sein de l'Alliance AVSF-Gret est d'assurer le bon déroulement des activités

dans les meilleures conditions sécuritaires possibles et de créer une culture partagée de la sécurité. Au sein de cette Alliance, nous travaillons dans un contexte international dans près de 30 pays et avec plus de 1000 salariés.

En lien avec nos Représentants locaux, nous assurons la bonne tenue des actions et procédures de sécurité au siège et dans les pays. Un des objectifs premiers de notre service mutualisé est la formation des équipes de l'Alliance sur la thématique sécuritaire. Nous réalisons de manière régulière des missions dans

les pays où AVSF et le Gret coopèrent pour former et conseiller nos collègues présents sur place.

Un autre rôle important que j'occupe concerne la gestion de crise. Lors de la survenue d'une crise, le service sécurité joue un rôle de conseiller et de soutien auprès de la direction de l'organisation concernée. La direction générale assumant le rôle de décisionnaire final.

Comment s'articule votre travail avec le Gret ?

Ce service de sécurité partagé est né d'une volonté commune de rapprochement de deux ONG qui se ressemblent. Il est l'une des premières pierres au sein d'une Alliance qui souhaite mutualiser d'autres services.

Une répartition géographique claire entre les deux responsables sécurité

a été réalisée et communiquée à l'ensemble des équipes siège et pays. Elle permet une couverture plus importante et un suivi sécuritaire en profondeur avec les pays de coopération, notamment ceux qui traversent des crises profondes.

Je travaille au profit des deux organisations via une convention de mise à disposition. Dans un pays où les deux organisations sont présentes, je réalise mon suivi opérationnel auprès des deux représentants nationaux d'AVSF et du Gret.

Avec ce service, les deux structures bénéficient finalement d'une pollinisation mutuelle des bonnes pratiques existantes : nous nous inspirons de ces dernières pour construire notre architecture de sécurité commune.

Égalité des chances

Nombre de nos projets visent aujourd'hui directement deux catégories de populations en particulier : les femmes et les jeunes. Avides de participer au développement de leur territoire, ils et elles subissent pourtant de nombreuses discriminations qu'il s'agit d'identifier et de surmonter au profit de tous et toutes.

L'émancipation des femmes est aussi un enjeu de sécurité alimentaire

Les femmes constituent plus de la moitié de la main d'œuvre agricole dans les pays du Sud et elles se chargent d'une grande variété d'activités : semis, désherbage, potager familial, activités d'élevage, etc. Pourtant, des règles et des normes sociales limitent leurs accès aux ressources naturelles (terre, eau, semences, crédits, etc.), à la formation et au conseil agricole. Souvent mal représentées dans les instances politiques, communautaires ou dans les organisations paysannes, les femmes restent très fréquemment dépendantes d'un père, d'un frère ou d'un mari.

Pourtant, 45 millions de personnes seraient épargnées par l'insécurité alimentaire si l'inégalité femme-homme en matière agricole disparaissait (FAO). C'est bien l'objectif d'AVSF que d'atteindre l'égalité des droits et une répartition équitable des ressources, pour une réelle autonomie économique et la reconnaissance du rôle social et politique des femmes.

Pour cela, nos projets intègrent des méthodes pour favoriser l'égalité femme-homme, tels que la réalisation de diagnostic genre, la participation active des femmes dans la planification et la mise en oeuvre des activités de

tout projet, la sensibilisation et l'implication des hommes, la formation, des actions de plaidoyer ou la nomination de référents-es genre (lire l'interview de Léonce Yameogo).

Résoudre l'attractivité de l'agriculture pour les jeunes

Deux personnes sur trois ont moins de 25 ans en Afrique de l'Ouest. Comme les femmes, les jeunes sont victimes d'un manque d'accès aux moyens de production et sous-représentés dans les instances de décision. En outre, la pénibilité du travail, la difficulté à s'installer, les faibles revenus, etc. érodent l'attractivité des métiers agricoles. Le risque est de voir les territoires ruraux se vider de tous leurs jeunes pour s'exiler en ville ou plus loin, et se priver de leur créativité et leur capacité à impulser des changements.

Comment résoudre cette question d'attractivité ? Nos projets cherchent à offrir des perspectives professionnelles aux jeunes ruraux, en écoutant leurs besoins réels. Prodiguer des formations techniques solides mais aussi transversales (entrepreneuriat, gestion financière, commerce, etc.), favoriser la création d'emplois agricoles mais aussi extra-agricoles, en amont et aval de la production, plaider pour leur participation aux projets et aux instances de gouvernance des organisations et des territoires, sont autant de clefs pour leurs permettre d'être acteurs de leur avenir et d'exprimer leur inventivité.

EN 2024



35 183 FEMMES
BÉNÉFICIAIRES DIRECTES



24 133 JEUNES
BÉNÉFICIAIRES DIRECTS

Nouveau projet :

Guatemala

Des organisations paysannes Q'eqchi' et K'iché' actives sur les marchés

Ce projet appuie plus de 600 producteurs-rices indigènes Q'eqchi', dont 25 % de jeunes et 40 % de femmes. Il vise à structurer des filières agroécologiques et diversifier les marchés rémunérateurs locaux et internationaux de café, cacao, produits maraîchers et d'élevage, tout en permettant l'adaptation au changement climatique et le maintien de la biodiversité.

Partenaires : les Semeurs, ASOKAPE, APODIP

Financement : Agence française de développement - Fondation Michelham

PUBLICATIONS

■ *Guide d'intégration du genre dans le cycle d'un projet*, Katia Roesch, AVSF, 2025

■ *Les paysannes, actrices essentielles de la sécurité alimentaire mondiale*, note politique, AVSF, 2024

À télécharger sur avsf.org



Une nouvelle référente genre en Côte d'Ivoire

Le Programme Équité appuie les organisations paysannes sur les filières du commerce équitable en Afrique de l'Ouest et entre dans sa troisième phase. La question du genre y occupe une place centrale. Léonce YAMEOGO, responsable genre et inclusion sociale, évoque les principaux défis.



Quel est l'objectif de votre poste ?

Le poste que j'occupe a été créé dans le but de renforcer la prise en compte de l'égalité de genre

et l'inclusion sociale dans cette troisième phase. Dans un premier temps, un diagnostic va être réalisé en Côte d'Ivoire et au Ghana sur les filières cacao et fruits, avec le réseau Empow'Her. Sur la base des résultats, un plan d'action sera élaboré. Mon rôle sera de soutenir

l'équipe et les partenaires du programme dans sa mise en œuvre : appui, développement d'outils, collecte de données, rédaction de notes et documents de capitalisation...

Quels sont les résultats d'Équité 2 en matière de réduction des inégalités de genre ?

La 2^e phase du Programme Équité a permis de mettre en exergue les enjeux de genre et d'inclusion sociale, en l'occurrence les inégalités d'accès aux ressources et aux opportunités pour les femmes, et le travail informel et dangereux des enfants dans les cacaoyères. L'École du leadership des femmes, mise en œuvre par Fairtrade Africa, a par exemple permis à 10 femmes d'accéder à la terre, de créer 14 comités sur l'égalité femme-homme avec 14 politiques approuvées en la matière au sein même des organisations de producteurs-ices, et d'élire 10 femmes à des postes de décision (conseil d'administration, comité exécutif et déléguées).

Quelles sont les ambitions de la 3^e phase du Programme ?

Dans les phases précédentes du Programme Équité, c'est principalement l'École du leadership des femmes qui a fait la promotion de l'égalité de genre. L'objectif des années à venir sera de renforcer et développer les capacités de formation sur le leadership et l'autonomisation sociale et économique des femmes au sein même des organisations paysannes, afin qu'elles acquièrent une expertise reconnue et puissent engager des actions de sensibilisation et de diffusion auprès des membres de leurs communautés.

Transformatrices de noix de cajou au Sénégal



Notre action d'influence et de plaidoyer

Notre engagement s'incarne aussi en défendant la cause des organisations paysannes partenaires en France, à l'international, comme dans les pays de coopération. Trois exemples phares de l'année 2024.

Faire de l'agroécologie paysanne un levier contre la faim et la malnutrition

Pour porter cette voix dans les institutions internationales, AVSF participe une nouvelle fois en octobre 2024, au Comité de la sécurité alimentaire mondiale [CSA] à Rome, via le Mécanisme de la société civile et des peuples autochtones.

Après un an de négociation, les membres du CSA ont adopté de **nouvelles recommandations politiques des Nations unies** sur la réduction des inégalités en matière de sécurité alimentaire et de nutrition. Ces recommandations mettent l'accent sur l'approche intersectionnelle et appellent à renforcer l'équité dans les systèmes alimentaires et les pratiques agroécologiques et résilientes.

2024 commémore aussi le **20^e anniversaire des Directives sur le droit de l'alimentation**, censées orienter les États dans la mise en œuvre concrète de ce droit fondamental. À cette occasion, la société civile formule des demandes claires : la reconnaissance des droits des peuples autochtones, des liens entre dette et crise alimentaire, et l'intégration des questions de financiarisation et de commerce. L'objectif est de **s'attaquer aux causes structurelles des inégalités qui menacent ce droit et la sécurité alimentaire**.

Former les organisations paysannes à Madagascar

Le plaidoyer ne peut se limiter aux cercles d'experts et aux espaces de négociations des institutions françaises ou internationales, il doit avant tout être pris en main par les paysans et paysannes eux-mêmes dans les territoires où ils vivent. C'est tout l'objet des ateliers de formation organisés par AVSF pour des représentants d'organisations paysannes, cette année sur la côte est de Madagascar.

Pendant deux jours, 25 représentants de 22 organisations paysannes - riziculteurs, pêcheurs, mareyeuses (commerçantes de produits de la pêche) et membres des Communautés de base de gestion et protection des ressources naturelles [COBA] - se sont réunis pour **s'approprier les clés du plaidoyer** : comprendre ses mécanismes, mobiliser les bons outils et les alliances les plus pertinentes et élaborer une stratégie adéquate pour défendre leurs intérêts auprès des pouvoirs publics.

Chaque groupe a élaboré une stratégie en lien avec ses priorités. Par exemple, les COBA entendent demander à l'État malgache 15 % des revenus générés par les crédits carbone issus de la protection des forêts qu'ils gèrent, pour financer les efforts de conservation. Les pêcheurs souhaitent un renforcement du contrôle de l'État sur la pêche industrielle et une extension des zones réservées à la pêche artisanale.

Défendre l'avenir du pastoralisme

Les éleveurs nomades font face à de multiples défis : érosion des ressources, aléas climatiques, conflits d'usage avec les populations sédentaires, crises sécuritaires... Comment garantir l'avenir du pastoralisme, qui fait vivre 200 millions de personnes dans le monde ? En instaurant un dialogue avec les pouvoirs publics pour faire appliquer ou évoluer les réglementations à la hauteur de ces enjeux.

C'est dans cette perspective que des experts en pastoralisme - partenaires locaux, professionnels d'AVSF et leaders d'organisations d'éleveurs d'Afrique et de Mongolie - se sont retrouvés au Sénégal en novembre dernier. L'atelier a permis de préciser les priorités techniques et politiques sur les enjeux du pastoralisme d'aujourd'hui et les messages à porter auprès des décideurs.

Dans le cadre de consultations nationales, les organisations d'éleveurs pastoraux jouent un rôle très actif : elles portent des revendications concrètes, comme la révision du code pastoral au Sénégal, l'accès sécurisé au foncier et aux parcours, ou encore des réglementations qui leur soient favorables. Elles s'appuient sur la déclaration de Nouakchott + 10, qui appelle les États et les acteurs compétents à mettre en application la stratégie régionale pour le développement des élevages et la sécurisation des systèmes pastoraux en Afrique de l'Ouest et au Sahel.



Membres de l'organisation paysanne SCEB en Côte d'Ivoire



260
ADHÉRENTS



120 BÉNÉVOLES
5 030 HEURES
DE BÉNÉVOLAT

valorisées dans le compte
emploi ressources



16
CORRESPONDANTS
ÉCOLES



23
CORRESPONDANTS
EN RÉGION



4
CONFÉRENCES
SANS FRONTIÈRES

ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ ET À LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

En France, AVSF sensibilise les élèves de primaire, collègues et les étudiants, de même que le grand public, aux enjeux de l'agriculture paysanne et de la solidarité internationale.



18 SÉANCES CINÉ-DÉBATS
dans 9 départements
lors des festivals
Alimentaire et Festisol



2 715 PERSONNES
SENSIBILISÉES
AU TOTAL
PAR DES ACTIONS
DE SENSIBILISATION

24 SÉANCES DE SENSIBILISATION
AUPRÈS DE 1 730 ÉLÈVES DANS 7 ÉCOLES PRIMAIRES



AVEC 3 KITS D'ANIMATION :

Aminata au pays
du chocolat



Aminata
et l'élevage



La ferme
d'Aminata



11 ATELIERS JUNIOR
sensibilisant les collégiens
aux **OBJECTIFS**
DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
AUPRÈS DE 289 ÉLÈVES.

Les élus et les instances de gouvernance

(Élections du 15 juin 2024)

Le Bureau

Barbara DUFOUR

Présidente - Vétérinaire, Professeur émérite de maladies infectieuses et d'épidémiologie à l'École nationale vétérinaire d'Alfort

Jean-François LAMOUREUX

Vice-Président - Architecte, ex-Vice-Président d'Action contre la faim

Alain YVERGNIAUX

Secrétaire général - Économiste, ancien dirigeant d'entreprise, consultant en stratégie et organisation

Élisabeth MULLER

Trésorière - Ancienne Directrice administrative et financière d'AVSF

Dominique LEBRETON

Membre - Paysan, ancien représentant de la Confédération paysanne régionale au CESER, ancien Président de la Confédération paysanne 44 et ancien Vice-Président de la Chambre d'agriculture 44

Olivier FAUGÈRE

Membre - Vétérinaire, spécialiste de l'élevage en régions chaudes et de santé publique vétérinaire, ancien Directeur de l'École Nationale des Services Vétérinaires, ancien Directeur de « France Vétérinaire International »

Cécile BÉRUT

Membre - Consultante internationale en développement rural, ancienne Représentante d'AVSF en Haïti

Autres membres du Conseil d'administration

Amélie BAJOLET

Agronome et Présidente du label Bee Friendly

Moussa BALDÉ

Ingénieur en développement local, Coordinateur national d'AVSF au Sénégal, Gambie et Guinée Bissau

Sophie BARTHELON

Directrice adjointe à la Direction départementale des territoires de l'Ardèche

Michel CHANCY

Docteur vétérinaire, ancien Secrétaire d'État à la production animale en Haïti et co-fondateur de l'ONG Veterimed

Patrick CARON

Vétérinaire, chercheur Cirad, Vice-Président Conseil d'administration CGIAR, Directeur du Montpellier Advanced Knowledge Institute on Transitions [MAK'IT / MUSE], Président d'Agropolis International

Marc CHAPON

Agronome, Coordinateur national d'AVSF au Togo et Bénin

Camille CLUZEAUD

Consultante en projet de développement agricole et sécurité alimentaire

Loïc COISNON

Ancien Directeur régional du Groupe Crédit Mutuel, auditeur en entreprise

Guy DURAND

Agroéconomiste, Professeur honoraire d'économie et de développement rural Institut Agro Rennes

Jean-Luc FRANÇOIS

Docteur vétérinaire, ancien directeur de la division agriculture, développement rural et biodiversité de l'AFD

Hervé PETIT

Docteur vétérinaire et ancien Responsable du pôle Élevage santé animale et santé publique vétérinaire d'AVSF

Michel PROST

Agroéconomiste, ancien Directeur d'une fédération de coopératives

Daniel ROCHE

Ingénieur agronome, ancien Directeur de l'Esitpa, école d'ingénieurs en agriculture, agro-formateur et spécialiste du développement agricole et rural

Philippe STEINMETZ

Docteur vétérinaire, Inspecteur général de santé publique vétérinaire au Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux

Jean-Michel THOMAS

Ingénieur agronome, Professeur honoraire d'agronomie Institut Agro Dijon

Hugues VERNIER

Ancien Responsable « agriculture alimentation » et animation du projet stratégique et opérationnel de la Biovallée, Collectivité locale du Val de Drôme

Les équipes techniques internationales



295 PROFESSIONNELS
dont 87 % issus des
pays de coopération

RÉPARTITION
GÉOGRAPHIQUE
DES ÉQUIPES



■ **55 %** en Afrique
■ **23 %** en Amérique latine et Haïti
■ **12 %** en Asie
■ **10 %** en France

Dans les pays de coopération

10 coordinations nationales

Cambodge

CN : **Sophoan MIN**
RAF : **Vuthy CHAY**

Équateur / Colombie

CN : **Sylvain BLEUZE**
RAF : **Luisa Viviana PAZMIÑO JARAMILLO**

Haïti

CN : **Jean-Edy THEARD**
RAF : **Donald Andy DUVERSEAU**

Madagascar

CN : **Guillaume PARIZET**
RAF : **Rovan'ny Soa Hajalalaina RAZAFINOTRONA**

Mali

CN : **Damouko BONDE**
RAF : **Mama DEMBELÉ**

Mongolie

CN : **Manon LELARGE**
RAF : **Sukhbaatar BOLORCHIMEG**

Pérou

CN : **Javier ALARCÓN CERVERA**
RAF : **Melania VALDIVIA MAS**

Sénégal / Guinée Bissau

CN : **Moussa BALDÉ**
RAF : **Aboubakrine SARR**

Togo / Bénin

CN : **Marc CHAPON**
RAF : **Ayaovi Gagno DJOGBEMAH**

Côte d'Ivoire / Ghana

CN : **Edem KOMLAN**
RAF : **Rasidatu LAWAL**

8 représentations nationales

Bolivie

Telmo **ROBALINO CAMPOS**
RAF : **Diana Corina GUTIERREZ**

Burkina Faso

Moussa **BARRO**

Colombie

Gonzalo **CARDONA MARTINEZ**

Éthiopie

Abraham **YOHANESS GEBREMICHAEL**

Guatemala

Pascal **HUWART / Alfredo BERNABE LEONARDO**
RAF : **Jorge Mario LEONARDO**

Guinée Bissau

Serifo **EMBALÓ**
RAF : **Fernando Paulo OCAIA GOMES**

Laos

Sommay **INTAVONG**
RAF : **Thavisouk ANOUVONG**

Namibie

Reinhold **KAMBULI**

En France



19 personnes au siège à Lyon
et **10** personnes à l'antenne
de Nogent-sur-Marne



■ **45 %** de femmes
■ **55 %** d'hommes

Pôle administratif et financier

Directrice financière
Julie CRENN

Pôle coopération
Directrice des programmes
Myriam MACKIEWICZ HOUNGUE
3 départements techniques
Agricultures paysannes, ressources naturelles & changement climatique :

Katia ROESCH
Élevage, santé animale & santé publique vétérinaire :
Dr. Sabine PATRICOT
Organisations paysannes & marchés :
Romain VALLEUR

Pôle ressources humaines

Directrice RH
Chloé DESGEORGE

Directeur général
Christophe CHAUVEAU

Directeur général délégué
Frédéric APOLLIN

Le réseau professionnel d'AVSF

Membre fondateur



avsf.org



avsf.org



vsf-international.org



groupe-initiatives.org



cite-developpement-durable.org



avsf.org

Membre actif



Soutien à la création



tero.coop



spp-france.fr

Alliance



zebu.net

Partenaires financiers 2024

Organismes de coopération bi & multilatérale

- AFD (Agence française de développement)
- AMC (Affaires Mondiales Canada)
- BID (Banque Interaméricaine de Développement)
- Commission Européenne - DG INTPA - Direction générale des partenariats internationaux
- Commission Européenne - DG ECHO - Direction générale pour la protection civile et les opérations d'aide humanitaire
- DCI Principauté de Monaco (Direction de la Coopération Internationale)
- ENABEL (Agence belge de coopération internationale)
- FAO (Food and Agriculture Organization)
- FFEM (Fonds Français pour l'Environnement Mondial)
- FIDA (Fonds International pour le Développement Agricole des Nations-Unies)
- FIEDS (Fonds italo-équatorien de développement durable)
- MEAE (Ministère Français de l'Europe et des Affaires Étrangères), Centre de Crise et de Soutien, Ambassades de France (Services de Coopération et d'Action Culturelle)
- OMSA (Organisation Mondiale de la Santé Animale), fondée en tant qu'OIE
- USAID (Agence des États-Unis pour le développement international)
- SIDA (Agence suédoise de la coopération internationale au développement)

Organismes publics & para-publics français

- Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD)
- VetAgro Sup / ENSV-FVI : Ecole Nationale des Services Vétérinaires - France Vétérinaire International
- FranceAgriMer (Établissement national des produits de l'agriculture et de la mer)

Collectivités territoriales françaises

- Département des Hauts-de-Seine
- Métropole de Lyon - Grand Lyon
- Région Auvergne-Rhône-Alpes
- Région Normandie
- Syndicat d'Eau Potable Bresse Dombes Saône
- Ville de Lyon

Institutions & pouvoirs publics dans les pays de coopération

- CEDEAO (Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest) - ARAA (Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation)
- Gouvernement autonome décentralisé de la province de Pichincha - Quito/Equateur (GADPP)
- Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural d'Haïti
- Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural et de la Souveraineté alimentaire du Sénégal
- Department of Agriculture Lao PDR
- Ministère du Développement Rural - République du Mali

Associations & fondations

- CFSI (Comité Français pour la Solidarité Internationale)
- Fondation de France
- Fondation Isocrates
- Fondation Lord Michelham of Hellingly
- WeForest

Entreprises & fondations d'entreprises

- Cliniques Animovet (Maïche, Le Russey), Clinique vétérinaire Berlioz
- Société Civile Professionnelle des Docteurs Vétérinaires (Châtillon-sur-Seine), Procyon Selarl de Vétérinaires (Château-Thébaud), Selarl de Vétérinaires des Hautes Eaux
- Cliniques groupe Sevetys : Clinique de l'Empereur, Clinique Paris Ouest Veto Saint-Prix
- Fondation Bel
- Fondation Carrefour
- Fondation EGIS
- Fondation Raja
- Fondation Groupe EDF
- Fondation Rabobank - Rabo Foundation
- Fondation Alstom
- M Demain, Fonds de dotation Missegle
- Fonds Solidaire Valrhona
- HTH - Holding Textile Hermes
- SCOP Ethiquable

Entreprises partenaires de collecte

- Prizle
- Benevity
- Goodeed
- Heoh
- 1 % pour la Planète

Rapport financier 2024

AVSF a réalisé en 2024 un volume d'activité de 19,1 M€, dont 17,1 M€ consacrés aux projets, ce qui représente un volume stable par rapport à l'année précédente (17,4 M€).

La zone Afrique concentre toujours un peu plus de 50 % de nos activités en 2024. La diminution de notre coopération au Mali suite à la fin des financements français en 2023 a été en partie compensée par le dynamisme des activités au Sénégal et à Madagascar. La zone Amérique représente 34 % de l'activité 2023 tandis que la zone Asie s'établit à 11 %.

Le résultat dégagé est excédentaire et atteint 51 K€. Le résultat d'exploitation est déficitaire de 21 K€ ; le résultat financier s'établit à 95 K€ et le résultat exceptionnel présente un déficit de 11 K€. Une charge d'impôt sur les sociétés a été constatée pour 11 K€ en 2024, portant sur des intérêts générés par des comptes à terme.

Les subventions publiques, y compris la convention de financement transversal de type « Convention de partenariat pluriannuel » dont nous bénéficions avec l'Agence française de développement, constituent toujours la majeure partie de nos financements (79 %). La collecte auprès de donateurs individuels est stable et atteint 1,3 M€, ce qui représente 7 % des ressources totales de l'exercice. Enfin, nous poursuivons notre politique de construction de budgets prudents et à l'équilibre, qui, associée à un suivi budgétaire toujours plus performant, permet de dégager des excédents.

Ce résultat nous permet de porter nos fonds propres à 3 363 K€, un montant en croissance régulière depuis plusieurs années et qui représente aujourd'hui 18 % de notre volume d'activité.

Enfin, soulignons que les bénévoles ont contribué à la mission et au fonctionnement d'AVSF à hauteur de 5 030 heures en 2024, valorisées à 251,5 K€.



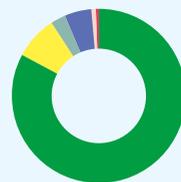
Julie CRENN
Directrice financière

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES MISSIONS SOCIALES 2024 VS 2023



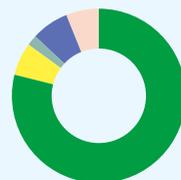
- Afrique de l'Ouest **37 % / 41 %**
- Afrique de l'Est et Australe **14 % / 11 %**
- Asie **11 % / 11 %**
- Amérique Centrale **3 % / 2 %**
- Haïti **14 % / 18 %**
- Amérique Andine **17 % / 13 %**
- Europe **4 % / 4 %**

EMPLOIS 2024



- Missions sociales **83 %**
- Frais de fonctionnement **8 %**
- Frais de recherche de fonds **2,7 %**
- Dotation aux provisions **5 %**
- Reports en fonds dédiés **1 %**
- Ressources affectées aux fonds propres **0,3 %**

RESSOURCES 2024



- Fonds publics **79 %**
- Fondations, associations et autre organisme non-lucratif **6 %**
- Mécénat et prestations privées **2 %**
- Dons **7 %**
- Produits financiers, exceptionnel et autres **6 %**

BILAN ACTIF			2024	2023
En K€	Brut	Amortissement	Net	
Actif immobilisé	743	214	529	604
Actif circulant	24 972		24 972	19 407
Créances d'exploitation	24 800		24 800	19 208
Charges constatées d'avance	172		172	199
Écarts de conversion actif	651		651	539
Trésorerie	10 331		10 331	9 326
Valeurs mobilières de placement	5		5	5
Disponibilités	10 326		10 326	9 321
TOTAL GÉNÉRAL	36 697	214	36 483	32 045

BILAN PASSIF			2024	2023
Fonds associatifs			3 363	3 312
Fonds propres			3 312	3 290
Résultat de l'exercice			51	22
Provisions pour risques et charges			1 414	868
Fonds dédiés			378	205
Dettes			31 051	25 096
Autres dettes			2 508	2 836
Produits constatés d'avance			28 543	22 260
Écart de conversion passif			277	395
Emprunts et dettes financières diverses			0	0
TOTAL GÉNÉRAL			36 483	32 045

Commentaires sur le bilan

- Le bilan de l'association se caractérise par des masses importantes de créances et de dettes sur les projets pluriannuels, comptabilisées selon les principes comptables en vigueur.
- Des montants importants figurent à l'actif en créances d'exploitation. Celles-ci correspondent au montant des conventions signées dont le paiement n'a pas encore été reçu.
- Des montants importants figurent également au passif en produits constatés d'avance. Ceux-ci correspondent aux financements pour lesquels AVSF a signé une convention mais qui n'ont pas encore été consommés par les projets.
- Les fonds propres se renforcent : grâce à l'affectation du résultat 2024, ils atteignent 3 363 K€. Ceci porte le ratio de fonds propres à 18 % du volume d'activité réalisé en 2024.

Compte de résultat par origine et par destination (CROD) 31/12/2024 en K€

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	TOTAL	%	Dont générosité du public	%
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIÉS A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	1 647	9 %	1 647	100 %
1.1 Cotisations sans contrepartie	10		10	
1.2 Dons, legs et mécénat	1 636		1 636	
- Dons manuels	1 293		1 293	
- Legs, donations et assurances-vie	12		12	
- Mécénat	331		331	
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
2 - PRODUITS NON LIÉS A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	3 804	20 %		
2.1 Cotisations avec contrepartie	-			
2.2 Parrainage des entreprises	-			
2.3 Contributions financières sans contrepartie	905			
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	2 421			
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	13 139	69 %		
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	514	3 %		
5 - UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	-	0 %	-	0 %
TOTAL	19 103		1 647	
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	15 821	83 %	1 079	66 %
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	511	3 %	384	23 %
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	1 476	8 %	10	1 %
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	1 060	6 %	-	
5 - IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	11			
6 - REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	173	1 %	173	10 %
TOTAL	19 051		1 647	
EXCÉDENT OU DÉFICIT	51			

Commentaires sur le CROD

Le CROD a été établi selon le règlement comptable ANC-2018-06. La colonne de droite ventile les ressources issues de l'Appel à la Générosité Publique et leur contribution au fonctionnement de l'association. Ces informations sont conformes à celles présentées dans le Compte d'Emploi des Ressources [CER]*.

Les dépenses consacrées aux projets de développement représentent 83 % des emplois, en France et à l'étranger. 51 % des dépenses de ces missions sociales ont été à destination de projets menés en Afrique et 4 % aux activités menées en France. La grande majorité des ressources collectées auprès du public

a été affectée aux missions sociales et à la recherche de fonds. Seules les cotisations des membres de l'association ont servi à financer le fonctionnement de la vie associative. Les frais de recherche de fonds sont en diminution de 2 % par rapport à 2023. Les autres produits non liés à la générosité du public comprennent essentiellement le produit de prestations de services réalisées par nos équipes pour couvrir nos coûts de coordination et bureaux de représentation dans les pays, et les contributions financières d'associations et de fondations.

* Les versions officielles détaillées du CROD et du CER sont présentées dans le rapport de nos commissaires aux comptes du cabinet Bakertilly. Ce rapport est également déposé sur le site du Journal Officiel après validation des comptes par l'Assemblée Générale, et disponible sur notre site internet www.avsf.org





SIÈGE

14, avenue Berthelot (bâtiment F bis)
69007 Lyon - France

ANTENNE

45 bis, avenue de la Belle Gabrielle
94736 Nogent-sur-Marne - France

www.avsf.org



AVSF est labellisée



AVSF bénéficie du soutien de



Rédaction collective **AVSF**

Conception graphique : www.comme-quoi.fr

Illustrations : **Kei Lam**

Photos : © **AVSF, Pauline Mourey**

